



QUESTES

Bulletin des jeunes chercheurs médiévistes en Sorbonne.

Numéro 2 - décembre 2002.

Paysages de la mémoire

Eveiller celui qui dort
est un acte ordinaire et quotidien
qui pourrait nous faire frémir.
Eveiller celui qui dort,
c'est imposer à l'autre
l'interminable prison de l'univers,
de son temps sans déclin ni aurore,
lui révéler qu'il est quelqu'un ou quelque chose,
soumis au nom qui le dévoile
et l'amoncellement des hiers.
C'est enfreindre son éternité.
C'est l'accabler de siècles et d'étoiles.
C'est rendre au temps un autre Lazare
chargé de souvenirs.
C'est faire injure à l'eau du Léthé.

J. L. Borges, *Revers*.

Prendre la peine d'entrer en contact les uns avec les autres, d'organiser un séminaire, de publier un bulletin : voilà, de la part de jeunes doctorants qui pourraient avoir chacun pour seul souci de boucler sa thèse au plus vite dans son coin, le signe le plus sûr d'un enthousiasme généreux et vrai pour l'objet de nos études, le Moyen Age. Une université, celle de Paris-Sorbonne, qui est la plus importante de France pour les disciplines de la mémoire ; des maîtres illustres dirigeant des thèses nombreuses dans tous les domaines des études médiévales : voilà qui donne à l'entreprise les meilleures chances de succès. Enfin, le premier thème retenu ne pouvait être mieux choisi. Il n'est pas d'enjeu plus important, s'agissant d'une époque rétrospectivement désignée comme un âge intermédiaire, que son inscription dans la mémoire et ses représentations du temps. Il n'est pas de sujet où se rencontrent aussi naturellement l'histoire elle-même et celle des idées, l'étude de la langue et celle des textes, celle de l'imaginaire et des sensibilités.

Puisque les jeunes collègues qui ont pris cette heureuse initiative m'ont fait l'honneur de me demander ma bénédiction, qu'ils me permettent, par une indulgence due au grand âge, de la faire suivre d'une brève homélie, depuis l'autre rive de la rue Saint-Jacques comme depuis l'autre monde. Leurs rencontres seront fécondes si elles sont l'occasion, non seulement d'échanger leurs idées et de parler de leurs travaux, mais aussi d'accroître leurs compétences. Rappelons-le une fois de plus : on ne peut se prétendre médiéviste sans connaissance suffisante du latin et sans reconnaissance du rôle fondamental « des disciplines chartistes », comme on les appelle parfois. L'érudition ne doit pas, certes, stériliser la pensée, mais toute pensée est faible sans l'appui de l'érudition.

Michel Zink

Paysages de la mémoire

Compte-rendu du **Séminaire des doctorants médiévistes en Sorbonne**

18 novembre 2002

Centre Raspail, Bibliothèque des Médiévistes, Paris.

Le terme de « mémoire » apparaît comme le réceptacle et le catalyseur de nombreuses interrogations sur le rapport de l'homme avec le temps, temps perçu dans une histoire personnelle ou collective, mais toujours en rapport avec un questionnement sur le sens. Révélatrice est la dichotomie observée entre les emplois masculins, féminins ou pluriels du terme de « mémoire » : si *le* mémoire désigne une matérialité (écrits, comptes,...) et si *la* mémoire renvoie aux expériences du ressenti (comme processus psychique de perception des événements dans le temps), *les* mémoires - par la neutralisation du masculin et du féminin à travers une pluralité générique - rassemblent la bipartition en proposant la jonction de la mise par écrit de ce ressenti.

De nombreuses expressions sont présentes en ancien français et en français pour dire ce rapport de l'être au temps : *faire mémoire de, avoir mémoire de/en, estre en mémoire, à mémoire de, depuis/doue mémoire des hommes, rafraîchir la mémoire, de bonne mémoire, en mémoire de, à la mémoire de, avoir une mémoire de lièvre, de mémoire, mémoire locale,...* Elles ont toutes pour point commun de figurer la tension entre passé, présent et futur... le livre étant le réceptacle, la matrice et le témoin de cette tension. Signes de la difficulté de joindre mémoire, histoire et Histoire :

Mémoire, histoire : loin d'être synonymes, nous prenons conscience que tout les oppose. La mémoire est la vie, toujours portée par des groupes vivants et à ce titre, elle est en évolution permanente, ouverte à la dialectique du souvenir et de l'amnésie, inconsciente de ses déformations successives, vulnérable à toutes les utilisations et manipulations, susceptible de longues latences et de soudaines revitalisations. L'histoire est la reconstruction toujours problématique et incomplète de ce qui n'est plus. La mémoire est un phénomène toujours actuel, un lien vécu au présent éternel ; l'histoire, une représentation du passé. Parce qu'elle est affective et magique, la mémoire ne s'accommode que des détails qui la confortent ; elle se nourrit de souvenirs flous, télescopants, globaux ou flottants, particuliers ou symboliques, sensible à tous les transferts, écrans, censure ou projections. L'histoire, parce que opération intellectuelle et laïcisante, appelle analyse et discours critique. La mémoire installe le souvenir dans le sacré, l'histoire l'en débusque, elle prosaïse toujours[...] La mémoire s'enracine dans le concret, dans l'espace, le geste, l'image et l'objet. L'histoire ne s'attache qu'aux continuités temporelles, aux évolutions et aux rapports des choses. La mémoire est un absolu et l'histoire ne connaît que le relatif

P.Nora, *Les lieux de mémoire. La République*, Paris, Gallimard, 1984
cité par E. Kattan, *Penser le devoir de mémoire*, Paris, Puf, 2002, p. 145.

C'est en ce sens que les pratiques mnémotechniques dans le domaine musical, la mémoire des jongleurs dans les *Ensenhamen*, l'invention d'un nom « mémoriel » pour les princes par les historiographes médiévaux, l'angoisse de l'oubli dans le cycle arthurien, la réflexion sur la « fresche mémoire » comme enjeu générique, la construction de la mémoire à travers les fondations pieuses, les réflexions autour de deux ouvrages de Mary Carruthers, ont été, à l'occasion de cette rencontre autour des « Paysages de la mémoire », l'enjeu de questionnements propices à mettre en lumière le rapport entre l'être et le temps.

Agathe SULTAN, « Musique et mémoire : quelques pistes de réflexion »

La musique entretient des rapports étroits, tout au long du Moyen Age, avec la mémoire. On se rappelle le lien de parenté entre les Muses et Mnémosyné ; on sait aussi que dans la tradition d'Augustin et de Boèce, la musique est réminiscence du Nombre divin. Si nous connaissons les implications philosophiques de la notion de musique pour les médiévaux, nous avons cependant perdu jusqu'au souvenir de la mnémotechnie musicale telle qu'elle pouvait être pratiquée par les interprètes.

Pensée dès l'antiquité tardive en termes de rhétorique, la musique devrait trouver sa place au sein des arts de mémoire. Or ceux-ci semblent privilégier les aspects visuels de la mnémotechnie (*imagines agentes*, insistance sur la luminosité des lieux). Si la mémoire textuelle de l'orateur passe essentiellement par des images, que dire de la mémoire musicale ?

L'Eglise, elle aussi, forme ses « orateurs ». Mais dans cet enseignement, la mémoire dite artificielle tient apparemment peu de place ; du moins n'est-elle pas explicitement théorisée. Reste que la transmission des textes liturgiques par les chantes suppose une discipline hypermnésique, presque entièrement orale. Le moine chante par cœur le psautier ; le chantre chante par cœur les offices. La notation musicale n'apparaîtra qu'au IX^e siècle, mais elle reste adiastématique, c'est-à-dire qu'elle ne précise pas les hauteurs des notes. Si le manuscrit peut soutenir la mémoire (indiquant les inflexions de la voix par une sorte de ponctuation suscrite – les neumes), il ne la supplée pas.

L'apprentissage du répertoire liturgique s'opère sans doute en grande partie grâce à la mémoire naturelle. La pratique des *declamationes* (attestée par Augustin) avait pu contribuer à la constitution d'automatismes de pensée. Cantillation et psalmodie montrent l'importance primordiale de la ponctuation. Pas de mémoire sans articulation : à l'ordre hiérarchisé des *loci* proposé par le pseudo-Tullius répond l'ordonnement plus linéaire des phrases musicales dans la mémoire du chantre. Par son rôle structurant, le texte permet de retenir une musique très ornée : ainsi des séquences inventées par Notker Balbulus pour résoudre le problème de la mémorisation des *longissimae melodiae* de l'Alléluia. Dans les tonaires, les modes

sont classés par ordre et par incipit : on retiendra la mélodie caractéristique du premier mode en chantant la formule « Primum quaerite Regnum Dei », celle du troisième grâce à « Tertia die est quod haec facta sunt ». Pensons également aux notes de la gamme (Ut, ré, mi, fa, sol, la) que l'apprenti *cantor* pouvait mémoriser grâce à l'hymne à Saint Jean Baptiste.

La diffusion *viva voce* du répertoire grégorien, ainsi que la technique de la centonisation (qui revient à inventer une pièce nouvelle à partir de diverses cellules préexistantes) impliquent une mémoire extrêmement dynamique, où transmission, improvisation et création s'interpénètrent. Une telle mémoire ne pouvait être que protéiforme, faisant appel à l'ouïe (mémoire naturelle, jeux d'incipit, de rimes et d'assonances), à la vue (l'architecture des églises et des abbayes, leur décoration, en fait des lieux de rémanence mémorielle autant que de résonance acoustique), voire au toucher (solmisation dite « guidonienne », chironomie). Ce qui rend le mieux l'aspect synesthésique de cette mémoire médiévale est en définitive le geste musical, geste reçu comme une écriture intérieure.

(Article complet sur le site de Questes : <http://questes.free.fr>)

Estelle DOUDET, « Le surnom du prince : la construction de la mémoire historique par un Rhétoricien »

La pratique du surnom donné au prince tend à s'intensifier et à se diversifier dans l'historiographie des derniers siècles médiévaux. Les indiciers bourguignons aiment à gloser le nom de leur commanditaire ducal, consonnes et voyelles qui forment comme l'alphabet des vertus. George Chastelain (1415-1475), premier d'entre eux, préfère inventer pour la postérité des surnoms qui constitueront le prince en figure littéraire.

Le chapitre 41 du Livre II de la *Chronique* (édition Kervyn de Lettenhove, Bruxelles, 1866-1869, tome II, pp.148-151) se présente comme un texte habilement construit dans ce but. La narration événementielle se transforme, grâce à l'insertion ironique d'une *vox populi* incongrue (les quenouilles des vieilles), en exploration de l'adage que c'est dans les aléas de Fortune que resplendit le mieux la gloire du prince. Chastelain glisse vers l'invention d'un premier surnom pour Philippe le Bon : « Auguste ». Le choix est motivé par des raisons historiques (Philippe II « Auguste » de Bourgogne est le digne descendant de Philippe II « Auguste » de France), rhétoriques (Chastelain, historiographe de la Bourgogne du XV^e siècle concurrence Rigord et l'historiographie dyonisienne officielle du XII^e siècle), symboliques (le signe astrologique de Philippe est le lion, qui est aussi son symbole héraldique et sa principale métaphore dans l'œuvre de Chastelain...).

Mais le travail du Rhétoricien ne s'arrête pas à ce résultat déjà satisfaisant. Chastelain ajoute une autre *vox populi* inattendue, « les sarrazines voix » qui « clament [Philippe] le grand duc du Ponant ». L'Orient est convoqué pour parer le

duc d'un second surnom, dont le prestige efface cette fois la puissance capétienne et le lignage – surnom naturellement inventé de toute pièce par Chastelain lui-même. Ainsi la rhétorique « auguste » de l'historiographe *augmente* la gloire de l'Auguste duc, en soulignant la singularité d'un prince, unique en son temps. L'écriture se constitue, dans le même mouvement, en source d'elle-même : le lion de Bourgogne, le grand duc d'Occident renvoient, en fait, à l'écriture de Chastelain et participe à sa gloire. Le nom du prince est remplacé par le surnom littéraire dans la mémoire des hommes, signe de la complicité de l'écrivain et de son commanditaire qui caractérise l'œuvre des premiers Rhétoriciens.

Mickaël WILMART, « Les fondations pieuses et la construction de la mémoire. Le cas de Jean Rose, bourgeois de Meaux du XIV^e siècle »

Au delà de l'aspect religieux reflétant la piété du bienfaiteur, doter une église ou un établissement ecclésiastique, fonder une messe ou mieux une institution de charité sont des actions qui s'inscrivent dans un phénomène plus vaste de construction de la mémoire de l'individu. Sa générosité assure, outre le salut de son âme, la postérité d'une bonne réputation. Cette mémoire prend en premier lieu la forme de l'écrit : les obituaires dressent la liste des offices pour les donateurs, conservant ainsi leurs noms que les générations suivantes continueront à honorer pour leurs bienfaits.

Il arrive parfois que la richesse d'un homme l'aide à dépasser la mémoire écrite pour une mémoire de la pierre se dessinant dans le paysage urbain. Ainsi, Jean Rose, bourgeois de Meaux (Seine-et-Marne) mort en 1364, est devenu à travers les siècles le héros de toute une ville. A la mort de son père, Jean Rose hérite de la plus grande fortune de Meaux. Au XIII^e siècle, ses ancêtres étaient des drapiers et c'est sans doute dans cette activité qu'il faut en chercher l'origine. Cette richesse, apparemment largement supérieure à celles de ses concitoyens, permet à Jean Rose de faire de nombreuses fondations pieuses. Surtout, elle va faire de lui un bâtisseur.

Son épouse Jeanne meurt en 1328. A partir de cette date, il accumule des biens en vue de fonder une chapelle dans la cathédrale. Alors que dans la plupart des villes, les bourgeois fondent l'office de la chapelle ou/et financent les ornements ou les vitraux, Jean Rose donne l'argent nécessaire à sa construction. En 1331, la nouvelle chapelle collatérale de la cathédrale est achevée et on y installe l'autel du Saint-Sacrement. Cette installation n'est sans doute pas anodine dans la construction d'une mémoire si on prend en considération l'importance de la dévotion des fidèles au Saint-Sacrement. Or, Jean Rose fait de cette chapelle « sa » chapelle. Dans un premier temps il y place la sépulture de son épouse décédée et y prévoit la sienne. A cette fin, on réalise la pierre tombale du couple, toujours conservée dans la cathédrale, qui fait apparaître un raffinement supérieur à celui des tombes ecclésiastiques du sanctuaire. La dalle se caractérise par sa polychromie composée d'un calcaire carbonifère noir incrusté de marbre blanc et d'un mastic coloré dessinant

le relief des vêtements. L'analyse de ces divers éléments a conduit les historiens de l'art à rattacher cette tombe aux ateliers de Tournai. L'empreinte de Jean Rose sur la chapelle est renforcée par la réalisation d'une fresque (encore visible au XIX^e siècle) le représentant avec sa femme sur l'un des murs. Aussi, le souvenir de Jean Rose frappait le fidèle à chaque fois qu'il passait devant la chapelle du Saint-Sacrement.

Cette présence dans le décor intérieur de la cathédrale va se doubler d'une autre construction, près de la porte orientale de la ville (une des plus passantes) : l'hôpital de la Passion fondé par Jean Rose en 1356. A cette date, il fait édifier un établissement permettant l'accueil de vingt-cinq aveugles et de douze pauvres. Il y ajoute une école pour dix enfants pauvres de la ville « habiles à apprendre ». Dès lors, cet hôpital et Jean Rose ne font qu'un dans l'imaginaire meldeois. L'amalgame trouve d'abord son origine dans les actes touchant les biens de l'établissement. Quand un bien lui est vendu, il l'est « à Jean Rose et aux pauvres de l'hôpital de la Passion », montrant le soutien financier du bourgeois. Quand il s'agit d'une donation, elle est faite « à l'hôpital de la Passion fondé par Jean Rose (ou feu Jean Rose après son décès) ». L'entourage du fondateur fait rapidement de la chapelle de l'hôpital son sanctuaire. Dans un premier temps, son fils, avocat au Parlement de Paris, s'y fait inhumé. Puis vient Guillaume de Marchières en 1376 qui demande à élire sa « sepulture ou moustier dudit hospital pres de feu vaillant homme et sage maistre Jehan Rose fil dudit fondeur ». Auparavant, il a rappelé dans son testament sa dévotion « en l'onneur et remembrance de la tres glorieuse Passion de notre tres douls glorieuls dieu Iehu Crist, de laquelle noble Passion feu vaillant homme et sage de bonne memoire sire Jehan Rose jadis bourgeois de Meaulx de son temps à l'aide la Sainte Trinité fonda l'ospital seant à Meaulx lès la porte Saint Remy ». En 1415, Simon Rose, petit-fils du fondateur se fait également enterrer dans la chapelle. Quelques années plus tard, lors de la rénovation de celle-ci, on place les armes de Jean Rose au dessus du portail donnant sur la rue. Enfin, dans les dernières décennies du XV^e siècle et au cours du XVI^e siècle, l'hôpital de la Passion change progressivement de nom, devenant pour tous l'hôpital Jean Rose.

L'historiographie de la ville du XVI^e au XX^e siècle se charge alors de finir de construire la mémoire d'un « bienfaiteur de Meaux » en ne retenant que la fondation de cet hôpital, pourtant le quatrième établissement du genre dans la cité après le Grand Hôtel-Dieu, la léproserie Saint-Lazare et l'hôtel-Dieu Cornillon. Sa qualité de bourgeois fait sans aucun doute de Jean Rose le symbole d'une bourgeoisie locale prospère et surtout charitable. En 1819, Pierre Navarre, ancien maire, écrit dans son *Essai historique sur la ville de Meaux* :

Sous le règne de Jean, fils de Philippe de Valois, la ville de Meaux offroit un homme remarquable par sa philanthropie et le pieux usage de ses richesses. Jean Roze, suivant la tradition, en avoit acquis de considérables, en achetant des blés au-dessus du cours, lorsqu'ils étoient chers ; de manière que ses greniers étoient comme autant de magasins pour les temps de disette. Aussi, loin que le commerce de cette denrée ait terni sa mémoire, elle est encore aujourd'hui en vénération à Meaux, comme celle d'un bienfaiteur de cette ville. Entre autres oeuvres pies, il y a fondé un hôpital, longtemps appelé de son nom.

Cette tradition de l'origine philanthropique de la fortune de Jean Rose est alors récente (les historiographes du XVIII^e siècle n'en parlent pas) et n'est surtout fondée sur aucun document. Elle est le fruit de l'amalgame de Jean Rose, plus ancien bourgeois connu de tous et fondateur d'un hôpital, et de Nicolas Tronchon qui sauva la ville de Meaux de la disette en 1789 en ouvrant ses greniers et vendant son grain à bon prix. Nicolas Tronchon était alors devenu le symbole de la solidarité et fut décoré par la municipalité. Il fallait trouver à cette générosité de l'élite briarde une ancienneté remontant à des temps immémoriaux. Le fondateur d'un hôpital au Moyen Age ne pouvait-il pas jouer ce rôle ? La bourgeoisie du XIX^e siècle fait donc de cet « ancêtre » son héros. Après avoir envisagé de lui ériger une statue, la municipalité donne son nom, en 1846, à l'une des artères de la ville. Les érudits des sociétés savantes naissantes, toujours sans consulter des archives pourtant existantes, se chargent à leur tour d'entretenir sa mémoire en insistant uniquement sur sa générosité. Dans les années 1930, le journal *Le Courrier de Seine-et-Marne* crée une rubrique rapportant les opinions du meldois moyen intitulée « Les propos du bonhomme Jean Rose » assimilant l'ensemble de la population de Meaux à son bienfaiteur. Dans le même temps, sa pierre tombale est redressée et scellée au mur de la chapelle fondée en 1331 pour assurer sa conservation. Les quelques autres dalles médiévales sont remisées dans les réserves du musée municipal. Seule celle de Jean Rose suscite encore l'admiration des visiteurs, sous les commentaires bienveillants qui perpétuent la tradition d'une mémoire reconstruite à travers les siècles.

Nelly Labère, « *La fresche mémoire : génération et régénération dans les Cent Nouvelles Nouvelles* »

Les *Cent Nouvelles Nouvelles* constituent le premier recueil de langue française à revendiquer le terme de « nouvelles » pour qualifier leur production narrative. Mais cette primauté ne va pas sans un jeu sur le temps et la mémoire, y compris sur le mode de la rupture. En effet, employer le terme de « nouvelle » n'est pas sans implications.

Le substantif « nouvelle » inscrit en creux la figure de Boccace et dessine un rapport de filiation complexe à travers une mémoire auctoriale. Ce sont bien des *Cent Nouvelles* mais des *Cent Nouvelles* nouvelles. De l'imitation à l'écart, le jeu référentiel induit des choix narratifs qui peuvent être lourds de sens. En effet, le recueil bourguignon procède à une modification de poids : il opère le passage entre le terme « décaméron » et celui de « cent nouvelles » pour désigner une production narrative. Les « cent nouvelles » du contenu boccacien deviennent ainsi dans le recueil bourguignon un marquage générique. Cette transformation d'un recueil à l'autre engage des enjeux esthétiques qui dépasseraient le simple jeu sur l'attestation référentielle et contiendraient les germes d'un nouvel art poétique. Celui-ci se fonderait alors sur une exigence : la problématique alliance de la nouvelle et de la nouveauté.

La dédicace adressée au duc de Bourgogne poursuit le paradoxe, en faisant appel aux termes de « fresche memoire », pour qualifier une matière puisée essentiellement dans un fond commun constitué par la circulation de récits anciens. Là encore, semble-t-il, la relation de filiation s'efface au profit d'une revendication de « fraîcheur » et de nouveauté, de prime abord, problématiques. Car, interroger la mémoire, aussi « fresche » soit-elle, c'est déjà inscrire au cœur de la nouvelle la question de la temporalité. La matière narrative des *Cent Nouvelles Nouvelles* s'élabore entre ces deux pôles : le « ja long temps a » que le narrateur emploie dans sa dédicace pour qualifier les *Cent Nouvelles* de Boccace ; et le *topos* du « n'a pas long temps » qui rythme l'ensemble du recueil. C'est dans cet excès ou ce défaut de temps que se jouerait un des aspects constitutifs de cette nouveauté hautement revendiquée.

Les *Cent Nouvelles Nouvelles* résoudre ainsi le paradoxe entre « fresche memoire » et reprise de récits anciens par le recours à la figure de la génération. Ce choix, sur le plan de la fiction, pourrait alors s'offrir comme l'un des enjeux de l'art poétique des *Cent Nouvelles Nouvelles*. Si la garantie du recours, même fictif, à la génération joue à plein dans les *Cent Nouvelles Nouvelles*, c'est peut-être pour que la « fresche memoire » devienne, par la génération, un processus de régénération.

(Article à paraître dans le recueil consacré à la « Circulation des nouvelles », Journée d'études du 24 janvier 2002 de l'Université de Zurich, études réunies par Luciano Rossi).

Silvère MENEGALDO, « La mémoire du jongleur dans les *sirventes-ensenhamens* occitans »

Dans les trois *sirventes-ensenhamens* édités par F. Pirot, l'énonciateur, un troubadour, s'adresse à un jongleur auquel il reproche, sur le mode plaisant, son incompetence ou son ignorance, en particulier dans le domaine de la fiction narrative. D'où de longues listes d'oeuvres (chansons de geste, romans etc.) ou plus exactement de noms de personnages, dont le jongleur devrait connaître l'histoire.

De ces textes occitans on peut rapprocher un monologue dramatique d'oïl, *Des deux bordeors ribauz* (dans *Le Recueil général des fabliaux* d'A. de Montaiglon et G. Raynaud) : il s'agit cette fois d'un jongleur invectivant, toujours sur le mode burlesque, un autre jongleur, dont il stigmatise, entre autres, l'ignorance, tout en mettant en avant ses propres connaissances. On retrouve, quoiqu'abrégé, le même procédé de la liste de noms personnages, qui joue en outre de confusions comiques.

Avec de telles listes, ces textes sont susceptibles de poser diverses questions concernant la mémoire, si l'on considère du moins que le procédé d'accumulation n'est pas purement burlesque, mais peut, au moins indirectement, constituer un témoignage sur le métier de jongleur. Parmi ces questions, celle d'abord qui concerne la capacité mémorielle des jongleurs, que nos textes laissent supposer très importante ; ensuite le type de mémoire impliqué (s'agit-il vraiment d'apprendre des textes « par

cuer », comme le prétend un des *bordeors*, ou bien de retenir un canevas, sur lequel improviser ensuite, selon les techniques propres à la performance orale) ; enfin l'existence d'une mnémotechnie ou le rôle d'éventuels supports écrits, tels les fameux « manuscrits de jongleurs ».

Autant de questions aux quelles nos textes ne permettent pas de répondre, mais qu'ils nous invitent, au-delà de l'exagération qui leur est propre, à nous poser.

Pierre LEVRON : « Mémoire et oubli dans quelques romans arthuriens »

Si les interventions précédentes se sont attachées à l'étude de l'invention et de la conservation de la mémoire, il s'agissait de s'intéresser ici au phénomène inverse : la perte de la mémoire et ce, dans un genre littéraire centré paradoxalement sur sa conservation, le roman arthurien. Il apparaît, à la lecture de quelques textes arthuriens, que la perte de mémoire est intimement liée à une crise intellectuelle capitale, la mélancolie - à considérer au sens d'un accident psychique et non comme tempérament qui conserve - qui est un état qui inverse les propriétés intellectuelles de ceux qu'il touche.

La perte de la mémoire possède trois grandes catégories de manifestations : le délire, tout d'abord. Les exemples d'Yvain (dans le roman éponyme) de Tristan (dans le *Tristan en Prose*), et de Lancelot (dans le *Lancelot en Prose*) montrent que les comportements instinctifs se substituent aux données conscientes, y compris le souvenir des repères les plus élémentaires. Les personnages ne sortent de ce type de crise qu'à l'aide d'une intervention extérieure, parfois magique. Le second type important de perte de mémoire concerne des effondrements intellectuels dus à ce que j'appelle la diversion mélancolique, soit un moment où l'esprit est envahi par une pensée obsessionnelle violente qui dissout toute conscience actuelle. Les romanciers la mettent parfois en scène en montrant leur héros qui perd le contrôle de son cheval; ce dernier, toujours las et assoiffé en pareil cas, saute dans un cours d'eau! Une pensée amoureuse peut causer ce genre de péripéties (Lancelot dans le *Chevalier de la Charette* et dans le *Lancelot en Prose*), mais la colère peut aussi la motiver (Palamède dans le *Tristan en Prose*). Là encore, l'intervention extérieure immédiate est la règle générale pour l'issue de la crise - hormis pour Palamède, qui retourne à la conscience et parvient à sortir de la rivière (en perdant toutefois son cheval). Je n'ai rencontré l'oubli de Dieu que dans le *Conte du Graal*. Perceval y accomplit des actes très conscients en surface (une carrière chevaleresque brillante) mais exclut Dieu de sa mémoire, et se trouve donc en état de damnation (Gautier de Coinci l'affirme aussi dans un registre très différent, à propos des religieux renonçant temporairement à leur vocation). Ici aussi, l'intervention extérieure est de mise: le chevalier rencontre, lors d'un vendredi saint, un groupe de pénitents qui l'enverra vers son oncle, l'ermite. Ici,

l'effondrement théologique est intimement lié au « péché originel » de Perceval quittant sa mère et ne pouvant satisfaire à la vocation biblique de son lignage.

Nous avons donc un phénomène polyvalent et important dès lors qu'il met en cause les liens éthiques entre l'homme et le monde sensible ou divin, la mélancolie étant justement une crise qui abstrait l'individu de ce qui l'entoure.

Andrea MARTIGNONI, « *La machine de la mémoire. Autour du récent livre de Mary Carruthers* »

« Ce mythe – celui de Mnémosyne – place la mémoire au commencement, fait d'elle la matrice où s'inventent tous les arts humains, où prennent naissance toutes les fabriques de l'homme, y compris la fabrique des idées ».

Mary Carruthers, « *Machina memorialis* », p. 13.

La mémoire a bien une histoire, une longue histoire qui se déploie dans le temps entre ruptures et continuités. Les enquêtes de la linguiste anglaise Mary Carruthers s'inscrivent justement dans cette histoire et plus particulièrement dans ses pulsations et ses visages à l'époque médiévale. Un long Moyen Age qu'elle a sillonné – en deux temps – éclaircissant les mécanismes qui lui sont propres et qui en font un véritable laboratoire où pensée antique et créativité innovatrice se frôlent, dansent ensemble, se séparent, se confrontent, et se nourrissent l'une et l'autre. Il est une heureuse épiphanie pour le public francophone : la traduction du deuxième temps de la réflexion de Carruthers qui a été suivie tout récemment – étrange destin – par la publication, cette fois-ci chez Macula, de son premier livre *The Book of Memory*. Si dans son premier essai, l'auteur s'était intéressé de près à l'univers de la mémoire au cours de la période scolastique, elle se réfère dans son *Machina memorialis* surtout à la culture monastique.

Un livre dense, qui paraît relativement moins bien construit que le premier, à travers lequel le lecteur pénètre dans les rouages, les stratégies, et les alchimies d'une *ars memoriae* qui se veut technique mnémonique aux multiples facettes. Un travail de et sur la mémoire, accompli par la pensée monastique qui vise à élaborer un « savoir-faire », une machine à penser, une machine à souvenirs, et par là une machine d'inventivité et de création. C'est alors que la *meditatio monastica* est envisagée avant tout comme processus et produit rhétoriques à travers lesquels se fabriquent et se façonnent les « pensées relatives à Dieu ». Il s'agit donc de mieux définir, comme le rappelle l'auteur dès les premières pages, une orthopraxie créatrice de pensée et de langage, entre remémoration et inventivité, qui fonde et qui structure la pratique monastique de la méditation. C'est alors que le lecteur est invité à penser la *memoria* médiévale comme une « *universelle machine à penser, à la fois le moulin où chacun broie le grain de son expérience pour produire une farine mentale qui, boulangée, donnera un nouveau pain de qualité, et le palan ou le treuil que tout maître maçon avisé apprend fabriquer et à utiliser dans la construction de nouveaux agencements* »

(p. 13). C'est au cœur cette métaphore farineuse que réside toute la tension réfléchissante du livre de Carruthers qui, à travers visions oniriques, techniques de méditation, prières, images, s'interroge sur le lien entre méditation et mémoire.

La publication, encore toute récente, de son premier ouvrage sur la mémoire, invite véritablement à s'approcher de la complexité et de la variété, parfois déroutantes, des paysages de la mémoire et de ses techniques au Moyen Age. Pour *Machina memorialis*, il convient de remarquer quelques absences qui peuvent surprendre les lecteurs les plus avisés. La première concerne ce qu'au Moyen Age on définit par le terme de *memoria* lui-même, c'est-à-dire le langage et les rituels liturgiques qui tissent le dialogue entre les vivants et les morts. Pensons à l'importance par exemple des *libri memoriales*. L'autre absence regrettable se trouve dans la bibliographie. Celle-ci, notamment – juste pour citer un exemple – dans l'absence de références à Pierre Nora, est essentiellement anglo-saxonne. Cela paraît encore plus étonnant dans une époque historiographique qui doit et qui devrait se nourrir d'interdisciplinarité et de dialogue entre les différentes écoles de pensée.

Conscients de cela, ouvrons légèrement la première page et, dans la sacralité du silence, abandonnons-nous, au fil des mots, à un voyage passionnant et enrichissant dans les méandres des multiples visages de la « mémoire » que Mary Carruthers sort de l'oubli.

Pour les références exactes de l'ouvrage de Mary CARRUTHERS :
 « *Machina memorialis* ». *Méditation, rhétorique et fabrication des images au Moyen Age*,
 trad. française de *The Craft of Thought. Meditation, Rhetoric, and the Making of Images (400-1200)*
 par F. Durand-Bogaert, Paris, Gallimard, Bibliothèque des Histoires, 2002 (1998).

Craig BAKER, « In Memoriam. Compte-rendu du Livre de la Mémoire. La mémoire dans la culture médiévale (Mary Carruthers, Macula, coll. Argo, 2002, 428 p.)

On attendait de tout jeune moine qu'il apprenne par cœur les psaumes en entier; cet apprentissage prenait en moyenne deux à trois ans, mais un étudiant doué pouvait l'accomplir en six mois. Augustin raconte d'un de ses condisciples qu'on pouvait lui demander le dernier, ou l'avant dernier vers de chaque chant de *l'Eneide* et qu'il les récitait dans l'ordre sans hésitation. Des proches de Saint Thomas d'Aquin racontent qu'il a composé mentalement la *Catena aurea* et la *Summa theologica* et qu'il les a ensuite dictées de mémoire aux copistes. Dans tous les cas, il faut se rappeler qu'il s'agit la non d'une mémoire « naturelle », mais d'une mémoire entraînée, formée selon les principes de la mnémotechnie.

La valorisation de la mémoire doit être soigneusement distinguée de l'opposition culture orale/ culture écrite. On ne constate aucun changement important après l'invention de l'imprimerie. Le livre n'est pas conçu au Moyen Age comme un instrument qui « remplace » la mémoire, mais plutôt comme un aide-mémoire.

D'ailleurs, tous les textes qui parlent de mémoire et de mnémotechnie ont été élaborés dans des cercles d'intellectuels lettrés (culture « écrite »).

Une des techniques pour apprendre par cœur un texte consiste à le diviser en segments et d'associer chaque segment à un numéro. Le fait doit être rappelé quand on considère l'organisation des textes dans les manuscrits. Une structure apparente, avec divisions et sous-divisions (comme pour la Bible) n'indique pas forcément le passage à une culture de l'écrit, ou le livre serait devenu un simple ouvrage de référence. Les chiffres relèvent bien plus de la mnémotechnie. Parlant des divisions du texte biblique, Langton déclare qu'il faut les respecter scrupuleusement dans la copie, car elles sont précieuses « pour découvrir ce que tu cherches et pour le confier à la mémoire » [*ad inveniendum quod volueris et ad tenendum memoratiter*].

D'autres mises en pages relèvent aussi de la mnémotechnie. La vue est considérée comme le sens le plus noble, parce qu'on se souvient mieux de ce qu'on a vu que de ce qu'on a entendu, senti, goûté, etc. Les théoriciens de la mémoire conseillent d'associer une image à ce qu'on veut retenir. Dans le cas d'un texte écrit, ils conseillent d'utiliser toujours le même manuscrit et d'en fixer les caractéristiques de chaque page. D'où l'alternance d'initiales de couleurs différentes, de lettrines qui se ressemblent « sans être identiques ». D'où aussi les tables dans certains manuscrits latins : division en colonnes, puis par unités de quatre ou cinq, propres à être regroupés et mémorisés ensemble.

La présence de rubriques qui résument le contenu ou l'argumentation d'une partie peut également être mise en rapport avec la mnémotechnie. On distingue la *memoria ad verbum* et la *memoria ad res* : la première est un apprentissage mot-à-mot, la seconde une mémorisation de l'enchaînement des idées. Ce que l'on considère comme le signe d'une plus grande dépendance sur l'écrit (pour pouvoir trouver rapidement un passage), n'est souvent que la mise en évidence d'une technique destinée à faciliter la mémorisation.

Paysages de la mémoire au Moyen Âge : choix bibliographique

Une liste bibliographique développée est consultable sur le site de Questes : <http://questes.free.fr>

AA.VV, « Memoria », in *Les tendances actuelles de l'histoire du Moyen Âge en France et en Allemagne*, sous la direction de J.-C. SCHMITT et O. G. OEXLE, Paris, Publications de la Sorbonne, 2002, pp. 53-126.

ANTOINE (J.-Ph.), « *Ad perpetuam memoriam*. Les nouvelles fonctions de l'image peinte en Italie : 1250-1400 », in *Mélanges de l'École Française de Rome*, C, 1988, 2, pp. 541-615.

BOLZONI (L.), « Allegorie e immagini della memoria : il *Colloquio spirituale* e il ciclo della *Torre della Sapienza* », in EAD., *La rete delle immagini. Predicazione in volgare dalle origini a Bernardino da Siena*, Torino, Einaudi, 2002, pp. 47-102.

BORDONE (R.), *Memoria del tempo e comportamento cittadino nel Medioevo italiano*, Torino, Scriptorium, 1997, 133 p.

- CARRUTHERS (M.), *Machina memorialis. Méditation, rhétorique et fabrication des images au Moyen Age*, trad. de l'anglais par F. DURAND-BOGUERT, Paris, Gallimard, 2002 (1998), 463 p.
- CARRUTHERS (M.), *The Book of Memory. A Study of Memory in Medieval Culture*, Cambridge, Cambridge University Press, 1992, 393 p. (bientôt en traduction française chez Macula)
- CLANCHY (M. T.), *From Memory to Written Records (1066-1300)*, 2^e éd., Oxford, Blackwell, 1993, 407 p.
- COLMAN (J.), *Ancient and Medieval Memories. Studies in the Reconstruction of the Past*, Cambridge, Cambridge University Press, 1992, 646 p.
- DECK (P.), « Mémoire », in *Dictionnaire du Moyen Age*, sous la direction de C. GAUVARD, A. DE LIBERA et M. ZINK, Paris, Puf, 2002, pp. 900-901.
- Faire mémoire. Souvenir et commémoration au Moyen Age*, sous la direction de C. CAROZZI, et H. TAVIANI-CAROZZI, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, 1999, 368 p.
- GEARY (P. J.), « Mémoire », in *Dictionnaire raisonné de l'Occident médiéval*, sous la direction de J. LE GOFF et J.-C. SCHMITT, Paris, Fayard, 1999, pp. 684-698.
- GEARY (P. J.), *La mémoire et l'oubli à la fin du premier millénaire*, Paris, Aubier/Collection historique, 1996, 338 p.
- HALBWACHS (M.), *La mémoire collective*, 2e éd., Paris, Puf, 1968, 204 p.
- HALBWACHS (M.), *La topographie légendaire des Évangiles en Terre sainte : étude de mémoire collective*, 2e éd., Paris, Puf, 1971, 174 p.
- HALBWACHS (M.), *Les cadres sociaux de la mémoire*, Paris, F. Alcan, 1935, 404 p.
- Jeux de mémoire. Aspects de la mnémotechnie médiévale*, sous la direction de B. ROY et P. ZUMTHOR, Montréal-Paris, Vrin-Presses de l'Université de Montréal, 1985.
- KEMP (W.), « Visual Narratives, Memory and Medieval *Esprit du Système* », in *Images of Memory: on Remembering and Representation*, sous la direction de W. MELION et S. KUECHLER, Washington, Smithsonian Institution Press, 1991, pp. 87-108.
- La cultura della memoria*, sous la direction de L. BOLZONI et P. CORSI, Bologna, Il Mulino, 1992, 395 p.
- LE GOFF (J.), *Histoire et mémoire*, Paris, Gallimard, 1988, 409 p.
- Les lieux de mémoire*, sous la direction de Pierre NORA, Paris, Gallimard, 1984, 3 voll.
- Memoria : der geschichtliche Zeugniswert des liturgischen Gedenkens im Mittelalter, Bestandteil des Quellenwerkes Societas et fraternitas*, Actes du colloque international, 27-30 mai 1980, Münster, sous la direction de K. SCHMID et J. WOLLASCH, Munich, W. Fink, 1984, 786 p.
- OEXLE (O. G.), « Memoria und Memorialüberlieferung », in *Frühmittelalterliche Studien*, t. X, 1976, pp. 70-95.
- ROSSI (P.), *Il passato, la memoria, l'oblio : otto saggi di storia delle idee*, Bologna, Il Mulino, 2001, 251 p.
- ROSSI (P.), *Arti della memoria e logica combinatoria da Lullo a Leibniz*, Milano-Napoli, Ricciardi, 1960.
- Temps, mémoire, tradition au Moyen Age*, Actes du XIII^e Congrès de la Société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public, Aix-en-Provence, 4-5 juin 1982 ; Aix-en-Provence, Université de Provence, 1983, 279 p.
- YATES (F. A.), *L'Art de la mémoire*, trad. de l'anglais par D. Arasse, Paris, Gallimard, 1987, 432 p.

En Questes

Carnet rose

Nous avons la joie de vous informer de la soutenance de l'excellente thèse d'Estelle DOUDET, sous la direction de Mme J.Cerquiglini-Toulet et portant sur « *Un cristal mucié en un coffre. Poétique de George Chastelain (1415-1475)* ». Elle s'est déroulée à la Sorbonne le 23 novembre 2002 en présence de Jean Dufournet, Claude Thiry, Jean-Claude Mühlethaler, Dominique Boutet, François Cornilliat. Estelle a obtenu le grade de docteur, mention Très Honorable, avec félicitations du jury à l'unanimité.

Nouvelles éditions

- Jehan Wauquelin, *La Belle Hélène de Constantinople*, mise en prose d'une chanson de geste éditée par Marie-Claude de Crécy, Genève, Droz, 2002.

C'est une édition critique d'un roman en prose dérimé inspiré par une chanson de geste du XIV^{ème} siècle. Hélène est une sainte victime des désirs incestueux de son père (peut-on faire un rapprochement avec la *Manekine* de Philippe de Beaumanoir?). Les nombreuses péripéties enrichissent une perspective édifiante...

- *Le Violier des Histoires Rommaines*, édité par Geoffroy Hope, Genève, Droz, 2002.

Voici la traduction de cent cinquante et un contes moralisés des *Gesta Romanorum*, anthologie *d'exempla* très populaires au quatorzième et au quinzième siècle. Il est un exemple tardif (paru en 1521) des recueils *d'exempla* utilisés pour la prédication. Une intéressante traduction française de la *Disciplina Clericalis* existe : Jacqueline-Lise Genot-Bismuth, *La Discipline de Clergie*, Saint-Pétersbourg: Evropsèïski Dom, Paris, Editions de Paris, 2001.

- George Chastelain, Jean Robertet, Jean de Montferrand, *Les Douze Dames de Rhétorique*, éditées par David Cowling, Genève, Droz, 2002.

Ce débat épistolaire entre trois auteurs majeurs de la seconde moitié du quinzième siècle fait enfin l'objet d'une édition intégrale contemporaine remplaçant celle de Louis Batissier (qui date de 1838!). L'intérêt critique suscité par cet ouvrage fait paraître cette édition fort à propos. Je pense à l'article d'Estelle Doudet « Poétiques en mouvement: le beau 'débat' des *Douze Dames de Rhéthorique* » publié dans la dernière livraison d' *Etudes de Lettres*, 4, 2002, pp. 83-103. Puisse cette étude remarquable susciter bon nombre de « vocations » critiques...

Publications récentes

- Baumgartner Emmanuèle, Harf-Lancner Laurence (directrices des travaux), *Seuils de l'Oeuvre dans le Texte Médiéval*, Paris: Presses de la Sorbonne Nouvelle, 2002, 2 t.

A l'occasion de la sortie du tome second de cet ouvrage consacré à une question importante pour l'écriture médiévale (il envisage aussi bien les XII^e et XIII^e siècles que la fin du moyen-âge : notons les contributions de Didier Lechat, « Proximité et silences dans les prologues de quelques dits de Machaut et de Froissart », t. I, pp. 131-146, de Laurence Harf-Lancner, « Les prologues des 'Chroniques' de Froissart: de la prouesse du chevalier à la gloire du clerc » même volume, pp. 147-175, mais elles ne sont pas les seules°. L'ensemble mérite vraiment que l'on s'y arrête. Il a été manifestement conçu dans la perspective d'une grande représentativité : les deux langues romanes de la France médiévale y sont considérées (Françoise Vieillard réfléchit sur « Trobar ou auzir: les prologues dans la littérature occitane des XIIèmes et XIIIèmes siècles », tome II, pp. 179-199) et les dix-neuf contributions examinent des genres littéraires comme le roman en prose avec Annie Combes : « Le prologue en blanc du Lancelot en Prose » (tome I, pp. 21-52), en vers avec Francine Mora : « Les prologues et les épilogues de Hüe de Rotelande » (t. I, pp. 97-114), les fabliaux, les recueils (Sylvie Lefèvre, « Prologues de recueils et mise en oeuvre des textes: Robert de Blois, Christine de Pizan et Antoine de la Sale », t. II, pp. 89-125) entre autres exemples, mais aussi des écritures didactiques (Bernard Ribémont, « Encyclopédie et traduction : le double prologue du *Livre des Propriétés des Choses* », t. II, pp. 59-88). Des indications bibliographiques complètent cet ensemble ouvert et riche, qui enrichit sensiblement le « matériel critique » sur les entrées en texte dans la littérature médiévale.

- *Philologie et Subjectivité*, études réunies par Dominique de Courcelles, Genève: Droz, 2002, collection « Ecole des Chartes », 10.

Ici, il s'agit d'examiner la réorganisation des savoirs induite par l'invention de la philologie à partir de la fin du moyen-âge. La recherche philologique permet de revendiquer une autonomie créatrice, et d'affirmer sa subjectivité. Il semble bien que l'on se trouve au sommet de l'histoire intellectuelle de la subjectivité au moyen-âge, explorée par exemple par Michel Zink pour la littérature du douzième et du treizième siècle (*La Subjectivité Littéraire*, Paris, P.U.F, 1985) et même envisagée dans...les modes de l'écriture diplomatique! (cf : la section « Vaincre la routine: de la créativité en diplomatique », actes du colloque *Auctor et Auctoritas, invention et conformisme dans l'écriture médiévale*, Paris, Ecole des Chartes, 2001.

- *Le Livre d'Architecture, XV^e-XX^e siècles, édition, représentations et bibliothèques*, journées internationales d'études des 8 et 9 novembre 2001, sous la direction de Jean-Michel Leniaud et Béatrice Bouvier, Genève: Droz, 2002.

Deux architectures se rencontrent à la fin du XV^e siècle: les bâtiments et le livre. Dans cet ouvrage, plusieurs contributions examinent les temps modernes et l'histoire contemporaine. La conception de l'architecture du moyen-âge central est facilitée par les dessins du « Carnet » de Villard de Honnecourt; le livre de Roland Bechmann, *Villard de Honnecourt: la pensée technique au XIIIème siècle et sa communication*, Paris, Picard, 1993, les commente abondamment (mais il faut "être du bâtiment" pour bien saisir les explications!).

L'esplumoir virtuel

ORB : <http://150.108.2.20/halsall/sbook.html>

A tout seigneur, tout honneur. Le premier compte-rendu de site internet de *Questes* se devait d'être consacré à « Online Reference Book » de Paul Halsall et hébergé par la prestigieuse université de Fordham. Sa section médiévale est un vrai petit bijou pour tout chercheur, étudiant comme professeur.

Ce site contient des articles et diverses sources secondaires de qualité. Cependant, ce n'est pas cela que sont venus chercher ses déjà 5 millions de visiteurs. Ses trésors sont les sources primaires dont il abreuve ses lecteurs. Centré sur l'Europe et le Moyen Orient, il offre des textes traduits en anglais qui n'oublie aucun domaine de recherche, ni aucun auteur. La religion, la politique, la société, l'économie, et la littérature sont toutes représentées tandis que Chrétien de Troyes et Jean de Ruysbroeck côtoient dans cette bibliothèque virtuelle Chaucer, Alain de Lille et Guibert de Nogent.

La recherche de textes est des plus simples et se fait en trois temps. Tout d'abord, par sélection d'une section thématique (Carolingiens, Byzance, France, Croisades, Celtes, Vie et Economie, ...) puis d'une sous-section, elle-même thématique ou temporelle. Enfin, par une recherche directe au sein d'un index classé par auteur ou selon la chronologie marquant la rédaction des manuscrits. Une fois le texte tant désiré trouvé, comme les décrets du Concile de Vienne ou la *Saga des Eyrbyggja*, il suffit de l'enregistrer sur son disque dur pour le consulter tout à loisir selon ses besoins et ses envies.

Nul navigateur digne de ce nom n'omettrait de mettre en favoris ce site indispensable. Je ne saurais que trop recommander à tous de se perdre dans ce dédale de savoir et d'y puiser les éléments qui permettront de faire avancer nos connaissances sur le monde médiéval.

Les prochaines séances

Lundi 16 décembre : Les bruits de la ville.

Interventions croisées des participants : le charivari urbain dans le Roman de Fauvel; l'étude d'une syntaxe de la parole urbaine chez les Rhétoriciens ; la « ville folle » ou le délire collectif dans les textes de langue d'oc ; « bruit » et gloire de la ville chez Eustache Deschamps ; l'historien médiéviste face aux « bruits » urbains médiévaux (présentation du récent ouvrage de Bernard Guenée, *L'opinion publique*, paru en 2002).

Lundi 27 janvier : L'arbre : images, métaphores, fonctions.

Interventions croisées des participants : La fonction de l'arbre dans les œuvres narratives médiévales (fabliaux, romans); l'iconographie de l'arbre dans les manuscrits ; l'arbre et l'élagueur, les auto-portraits de l'écrivain moraliste à la fin du Moyen Âge...

Questes est une publication réalisée grâce au soutien financier de l'UMR « Etudes et éditions de textes du Moyen Âge », dirigée par Madame J.Cerquiglini-Toulet, et rattachée au CNRS. Le *Séminaire des Doctorants Médiévistes* se réunit dans le cadre de l'Ecole Doctorale I, « Mondes Anciens et Médiévaux », de l'Université Paris IV-Sorbonne.

Responsable de *Questes* : Nelly Labere, labere@free.fr
Secrétariat du groupe : Estelle Doudet, edoudet@aol.com